

Pour un « web non-discriminant »

Constats | Support théorique | Méthodes | Projets

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Vol de nuit
1 rue des petits champs
67300 Schiltigheim
03 88 18 90 20
vdn@agat.net
www.vol-de-nuit.net

Sommaire

1. Le web, état des lieux	3
Un peu d'histoire...	
Quelle démarche web cohérente aujourd'hui ?	
2. Notre philosophie	4
Contenu et utilisateurs : quelle relation ?	
Un schéma obsolète	
3. Une démarche innovante	5
Un internet plus proche de l'homme	
Produire du contenu web	
Interopérabilité (...ou le « <i>contenu unique</i> »)	
Accessibilité (...ou les « <i>utilisateurs multiples</i> »)	
Vers une sémantique du web	
4. Pour un web non-discriminant	8
Quelques chiffres	
5. Web 2.0 : un web pour demain ?	10
6. Quelques références	11
A consulter pour aller plus loin	

1. Le web, état des lieux

Un peu d'histoire...

Vers les années 95-96 le monde de la communication découvre un nouveau média : l'Internet. C'est l'époque des sites-vitrines au design élaboré, directement issu des savoirs-faire « traditionnels » nés de l'imprimerie cinq siècles et demi plus tôt. L'engouement pour ce nouveau média est directement lié au fait qu'il soit perçu et utilisé comme **version numérique** d'un outil de diffusion de savoirs déjà connu : le livre. Son essor rapide, son développement planétaire et son indéniable réussite en tant que support d'information ont contribué à masquer cette réalité : utilisé tel qu'il l'était, il offrait les mêmes inconvénients et limites que son ancêtre imprimé... Or le web n'est pas de l'imprimé à l'écran : ça n'est pas un média paginé et cliquer sur un lien n'est pas tourner une page.

Si jusque vers les années 2000 les tailles d'écrans, les navigateurs et leurs fonctionnalités pouvaient se compter sur les doigts d'une main, **aujourd'hui l'environnement a radicalement changé**. D'un écran de 800 pixels de large (environ 12 % du parc informatique aujourd'hui) à un écran de 2400 pixels (pour rester dans des tailles raisonnables...) l'affichage d'un site devient problématique : en 800 pixels il n'occupe qu'un tiers de l'écran le plus large, et plus grand il devient inconsultable sur les petits écrans — sans parler des mini-écrans 320x240 de nos téléphones portables ! Côté navigateurs, entre un Opera qui permet de zoomer sur des parties de pages et un Firefox qui autorise la modification des couleurs, des polices de caractères et la suppression des styles ou des images de la page affichée, s'assurer d'une mise en page parfaitement contrôlée est illusoire. Entre les visiteurs nomades qui consulteront votre site sur un PDA et les non-voyants qui l'écouteront *via* un logiciel de synthèse vocale, concentrer ses efforts humains et économiques sur le seul affichage « écran d'ordinateur » est devenu contre-productif... Ce web-là est fini.

Quelle démarche web cohérente aujourd'hui ?

Au vu des quelques exemples qui précèdent nous sommes confrontés à deux attitudes possibles : la première consiste à ignorer cette nouvelle donne et à faire comme si rien n'avait changé ; la seconde consiste à l'intégrer au projet web **dès le départ**. C'est évidemment notre point de vue et nous allons vous expliquer comment.

2. Notre philosophie

Nous développons des solutions internet depuis maintenant plus de 10 ans (1996). Cette longue expérience nous amène depuis quelques années à prendre des positions qui nous distinguent nettement de la concurrence, notamment en terme de « maturité » dans l'utilisation du média Internet. Cette distinction s'exerce essentiellement dans une approche éthique de questionnement : « *qu'est-ce que le web ?* » et « *à qui s'adresse-t'il ?* »

Contenu et utilisateurs : quelle relation ?

Tout au long du siècle dernier la communication par les médias s'est globalement organisée selon le schéma « **contenus multiples -> utilisateur unique** ». L'émergence chronologique de supports de communication — livres, affiches, journaux, radios, télévision, puis enfin Internet — délivrant chacun des messages différenciés (il va de soi que les contenus d'un spot télé, d'une affiche, d'une annonce-presse sont différents) a amené à considérer comme *normal et naturel* ce qui ne l'était pas : peu importait le destinataire final, c'était à lui de s'adapter. Ainsi par exemple il fut admis qu'un illettré ne puisse jamais accéder au contenu d'un journal, un malade alité à celui d'une campagne d'affichage, un aveugle à celui d'un site web ou encore un voyageur à celui de son environnement habituel.

Si la multiplicité des médias a entraîné une **multiplicité de contenus**, l'utilisateur en revanche est resté **unique** au sens où il pouvait être défini comme un individu « standard », aussi virtuel qu'idéal, doté d'une capacité de déplacement moyenne, d'une vision moyenne, d'une audition moyenne, etc., à charge pour lui, s'il n'entrait pas dans cette définition standard, de se doter d'outils d'aide et d'assistance (prothèses diverses, outils technologiques) pour accéder à ces contenus, et donc de se rapprocher ainsi de l' « utilisateur unique » tel que le définissait le schéma en vigueur. Ainsi, ce qui n'étaient au départ que des **limites technologiques** (impossibilité d'agrandir les textes des journaux par exemple) sont devenues des **règles** (celle de *lisibilité* par exemple) autour desquelles se sont construits un certain nombre de savoirs-faire.

La révolution numérique à la fin du vingtième siècle et l'apparition d'Internet a été prise alors comme une nouvelle pièce dans le dispositif global de communication, un outil de plus, certainement porteur de ses propres spécificités mais ne remettant toutefois pas en question le schéma global : un utilisateur « standard » équipé d'un matériel « standard » auquel l'on distribue des contenus dont la limitation technologique fait force de règle. Ce sont ces mêmes savoirs-faire qu'on a pu retrouver mis en œuvre sur le web jusqu'à une époque récente.

Un schéma obsolète

En ce début de vingt-et-unième siècle ce schéma a montré ses limites... Elles sont parfois douloureuses : si jusqu'à présent une personne lourdement handicapée motrice pouvait, au prix d'efforts immenses, aller jusqu'à sa mairie pour retirer un document administratif, aujourd'hui, avec la dématérialisation des services administratifs, l'obtention de ce document est devenue impossible pour peu que cette personne ne puisse avoir une précision suffisante dans le maniement de la souris pour dérouler les menus du site web de sa commune... il y a donc effet inverse au but recherché et accroissement de la « fracture numérique ».

Internet n'est pourtant pas *en soi* un média discriminant : c'est **l'usage qu'on en fait** et la **conception qu'on en a** qui le sont.

3. Une démarche innovante

Nous parlions plus haut de « maturité » de l'outil... L'appropriation du web par les graphistes à la fin du siècle dernier et l'application de leurs savoirs-faire issus du « papier » a posé une question qui n'avait pas lieu d'être : celle, toujours issue du « papier », de l'inévitable relation entre les sens d'un contenu et celui de l'aspect qu'il prend. De notre point de vue, ce problème ne sera résolu que le jour où les acteurs du web (les producteurs et leurs clients) oublieront ce questionnement. Ceci ne signifie pas que le graphisme n'ait plus aucun rôle à jouer — un beau site sera toujours plus attractif qu'un autre — mais que l'aspect que prendra le contenu doit aujourd'hui être abordé indépendamment de sa conception et de sa structuration. Là réside toute la maturité de l'outil, maturité qui reste à créer.

Un internet plus proche de l'homme

Contrairement aux médias historiquement antérieurs, Internet n'a pas encore de limites technologiques connues. La conséquence est que l'ancien schéma « **contenus multiples -> utilisateur unique** », historiquement lié aux limites technologiques des différents médias, peut s'inverser pour se rapprocher de la communication humaine et sociale, établie elle selon le schéma « **contenu unique -> utilisateurs multiples** ». En effet, nous ne dirons pas telle ou telle chose de la même façon à telle ou telle personne puisque l'environnement social et humain est à chaque fois différent : nous tenons compte de notre interlocuteur, de son statut, de ses capacités, de ses connaissances, de la relation qui nous unit ou nous sépare, etc.

En d'autres termes, et pour en revenir à Internet, si le schéma antérieur plaçait **l'outil-média au centre** d'un schéma de communication où le destinataire n'avait qu'à s'adapter, le schéma moderne envisage quant à lui de **remettre l'utilisateur au centre**, dans une vision pleinement humaniste de l'outil. Cela signifie qu'un site n'est plus aujourd'hui conçu comme un affichage d'informations dont le sens est porté par la mise en forme ou la mise en page, mais plutôt comme une **structuration particulière de contenu** dont le destinataire seul — votre visiteur — détient **le choix de l'aspect final**.

Concrètement et pratiquement, cela signifie que quels que soient les choix que celui-ci opère (au niveau des outils à sa disposition : ordinateur, PDA, téléphone portable, etc. ou de son mode de vie : utilisateur nomade ou sédentaire) ou contraintes qu'il subit (handicaps invalidants, capacités cognitives, etc.) votre contenu sera à la fois accessible (il pourra être consulté intégralement et sans altération...) et interopérable (...sur tous les outils de restitution possibles, de la tablette braille d'aujourd'hui au tissu numérique de demain). S'engager dans cette voie, c'est à la fois s'engager dans un **mode de communication plus social** et s'engager dans une **durabilité du contenu**, celui-ci n'étant plus dépendant de l'appareil technique qui l'affichera ou le restituera. C'est également s'engager dans une logique de **demande participative** dont Internet est porteur aujourd'hui.

Produire du contenu web

Nous avons vu plus haut que les navigateurs modernes autorisent, de la part de l'utilisateur, de profondes modifications de l'aspect général du contenu. Ces modifications ne sont pas à prendre comme des contraintes dommageables mais au contraire comme une avancée majeure vers un web devenu plus mature, c'est-à-dire investi de toute la puissance de ses possibilités et dégagé des limites historiques dans lesquelles il était circonscrit. L'internaute d'aujourd'hui n'est plus en demande d'une **communication verticale** (le message vient à lui sous une forme donnée) mais bien d'une **communication horizontale** : il trie le contenu, le choisit, le gère, l'organise, en choisit l'aspect, intervient ou pas sur celui-ci, le sauvegarde ou pas, l'imprime ou pas, bref : il le restitue à sa convenance. C'est le sens de toute la modernité du web actuel (flux RSS, blogs, tchats, Rich interface, réseau social, web 2.0, web sémantique, micro-formats, Foaf, etc.).

La pertinence et la justesse du schéma « **contenu unique -> utilisateurs multiples** » est ainsi démontrée : il n'y a plus aujourd'hui **un seul utilisateur** standard et virtuel, mais **autant de personnes différentes consultant différemment un même contenu** sous des configurations différentes et en fonction de critères individuels qu'on ne peut — ni ne doit... — anticiper.

C'est dans cet esprit que les concepteurs d'outils de restitution de contenus (navigateurs ou autres) développent aujourd'hui leurs systèmes et produits. S'engager sur cette voie innovante en produisant des contenus conformes à cette démarche, c'est donc **être pleinement partie prenante** de ce mouvement global.

Cette profonde modification structurelle de l'usage du média Internet à d'importantes incidences sur la manière de produire du contenu web ; cela nécessite de la part des acteurs (webmasters et leurs clients) une démarche axée non plus sur la production de contenu **aspectuel** (mis en page, mis en image, mis en son, mis en forme, etc.) qu'un utilisateur appréhendera tel qu'il lui est distribué, mais sur la production d'un contenu **mis en sens** (web sémantique) qu'un certain nombre d'outils, aussi différenciés que le sont leurs utilisateurs, restitueront en fonction des capacités techniques du matériel utilisé, présent ou à venir (écrans d'ordinateurs, de PDA ou de smartphone, page d'imprimante, tablette braille, systèmes de vocalisation de contenu, TV, outils tactiles, Ipod, etc.) et des préférences que l'utilisateur aura choisies *quelles que soient ses raisons* : choix ou contraintes.

Interopérabilité (...ou le « contenu unique »)

Cette capacité qu'à un contenu à être restitué sur divers supports est garantie par un système de normes internationales mises en place sous l'égide du W3C (World Wide Web Consortium), instance mondiale de régulation de l'Internet. Le respect de ces normes assure — à condition que de leur côté les concepteurs de logiciels les respectent également, ce qui n'est pas encore toujours le cas... — que la restitution du contenu se réalisera de façon intégrale et non-altérée.

Les normes d'interopérabilité actuelles sont fondées sur les spécifications Xhtml 1.1 et Css 2.

Accessibilité (...ou les « utilisateurs multiples »)

C'est la possibilité offerte à chacun d'accéder à l'intégralité d'un contenu et de le restituer à sa convenance : le non-voyant l'écouterait, le daltonien en changera les couches chromatiques, le handicapé moteur le consultera au clavier sans l'usage de la souris, le mal-voyant agrandira les textes à volonté, le voyageur l'affichera sur son smartphone 3G, etc.

Les normes d'accessibilité actuelles sont fondées sur les recommandations WCAG 2 (Web Content Accessibility Guidelines) du WAI (Web Accessibility Initiative, sous-groupe du W3C) pour l'international, les directives UWEM pour l'Europe, les recommandations DGME/ADAE et le référentiel Accessiweb pour la France ; aux recommandations internationales classées en 3 niveaux (A, AA, AAA) correspondent approximativement les labels Accessiweb Bronze, Argent et Or qui déterminent le degré d'accessibilité d'un contenu web. Un certain nombre d'outils logiciels permettent de contrôler ce degré d'accessibilité : validateurs, simulateurs, etc.

Un dispositif législatif vient encadrer ces pratiques. La loi du 11 février 2005 (loi n°2005-102, Article 47) précise : *"Les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées.*

L'accessibilité des services de communication publique en ligne concerne l'accès à tout type d'information sous forme numérique quels que soient le moyen d'accès, les contenus et le mode de consultation. *Les recommandations internationales pour l'accessibilité de l'internet doivent être appliquées pour les services de communication publique en ligne. Un décret en Conseil d'Etat fixe les règles relatives à l'accessibilité et précise, par référence aux recommandations établies par l'Agence pour le développement de l'administration électronique (ADAE), la nature des adaptations à mettre en oeuvre ainsi que les délais de mise en conformité des sites existants, qui ne peuvent excéder trois ans, et les sanctions imposées en cas de non-respect de cette mise en accessibilité. Le décret énonce en outre les modalités de formation des personnels intervenant sur les services de communication publique en ligne."*

Un **site internet accessible** garantit que son contenu est consultable et donc utilisable par n'importe qui, quels que soit sa situation, son handicap (visuel, auditif, moteur...) et le matériel (ordinateur, navigateur Internet, logiciels spécialisés) utilisé pour y accéder : le respect des critères techniques d'accessibilité ne bénéficie pas qu'aux publics handicapés, ils recourent pour une large part ceux, plus généraux, de la qualité des services en ligne. Or de nombreuses personnes, aujourd'hui, ne peuvent pas accéder aux informations et données diffusées sur les sites de services publics parce que ceux-ci ne prennent pas en compte les critères liés à l'accessibilité.

Vers une sémantique du web

Associée au respect de ces normes, la séparation entre **contenu** et **couches d'aspect** (mise en forme, présentation graphique, environnement visuel, sonore, multimédia, couches événementielles, etc.) permet donc de structurer le contenu de façon entièrement indépendante en le découpant en « blocs sémantiques » (porteurs de sens) indépendamment des conditions de restitution. Ignorant *a priori* sous quelle forme le contenu sera finalement restitué, celui-ci est structuré et hiérarchisé selon sa cohérence interne, notamment par une utilisation rationnelle et sémantique des langages.

Par exemple, dans l'optique « ancienne » du web un grand titre était obtenu en affectant au texte des lignes de code décrivant ses attributs (taille, police, couleur, position, etc.) au sein même du contenu (du fichier); c'est l'héritage direct des techniques d'imprimerie où nous n'avions aucune autre solution. Dans l'optique que nous défendons, **ce qui deviendra un titre** au moment de la restitution sera simplement encadré par un jeu de balises Html <h1> et rien d'autre, balises qui prévoient, dans la sémantique propre du langage, que ce qu'elles contiennent devra se comporter comme **premier niveau hiérarchique**. Qu'ensuite des fichiers séparés de couches aspectuelles précisent que <h1> devra apparaître de telle ou telle façon (tel corps, telle couleur, etc...) ou sera audible de telle ou telle façon (prononcée plus fort, ou par une autre voix, ou suivi d'un silence...) ou sera imprimé de telle ou telle façon (autre police) n'est qu'une indication... si un utilisateur décide de modifier ces caractéristiques ou de les accepter telles qu'elles sont n'a aucune importance : dans tous les cas la **structure du contenu** sera intégralement préservée. Si dans le premier cas (optique « ancienne ») un logiciel de synthèse vocale sera totalement incapable de signaler que ce texte a statut de titre, dans le second (optique « sémantique ») il le restituera effectivement comme tel, quels que soient les paramètres de restitution choisis par l'internaute. Cet exemple illustre bien la différence entre **structure sémantique** et **structure aspectuelle** d'un contenu.

Ne pas forcer l'utilisateur à suivre nos propres règles...
C'est à nous de nous adapter et non l'inverse.

4. Pour un web non-discriminant

Pour tout ce qui précède, nous nous sommes engagés depuis trois ou quatre ans dans une démarche qualité de **web non-discriminant**. Un web non-discriminant est un web qui envisage l'utilisateur final comme légitime à opérer sur le contenu qui lui est distribué toutes les modifications et transformations d'aspect qu'il juge utiles ou nécessaires, amusantes ou incontournables, pratiques ou obligatoires. Tout empêchement fait à l'internaute de décider comment il souhaite consulter votre site (par exemple en l'empêchant d'adapter la taille d'affichage du site à son matériel, ou d'agrandir les polices, ou de changer les couleurs, ou de pouvoir l'écouter, etc...) est contre-productif à plusieurs niveaux :

- vous perdez des visiteurs et condamnez votre projet web à une diffusion plus restreinte,
- vous accroissez la fracture numérique et ne facilitez pas l'insertion sociale de certaines tranches de population,
- vous condamnez votre projet web à une technologie de restitution dépassée, avec le risque à terme d'être de moins en moins consultable (...il vous est probablement arrivé d'être confronté à un site qui ne s'affiche pas, ou incomplètement, ou de façon inutilisable),
- vous vous condamnez à une refonte complète régulière (entre trois et cinq ans).

En revanche, vous engagez dans cette démarche offre de nombreux intérêts :

- votre site est beaucoup plus léger et donc **plus rapide à l'affichage**,
- la **séparation contenu/mise en forme** permet de modifier l'intégralité de son design en ne modifiant que le seul fichier Css décrivant son aspect, indépendant du contenu lui-même,
- le respect des standards W3C et normes internationales garantit sa **stabilité** et sa **durabilité**,
- vous garantissez sa consultation aux **outils à venir** (chacun sait que tout va très vite et que de nouveaux outils et de nouvelles fonctionnalités apparaissent régulièrement),
- vous vous assurez de toucher **l'intégralité** des internautes,
- le **référencement** de votre site est grandement amélioré (Google est le non-voyant le plus célèbre du web : il ne voit ni images ni couleurs, mais en revanche, parmi ses nombreux critères de classement, il analyse méthodiquement comment votre contenu est structuré),
- vous pérennisez votre **investissement**,
- vous participez à une **meilleure intégration sociale** de l'outil Internet,
- vous placez tous les citoyens sur un strict pied d'égalité **vis-à-vis de l'information numérique**,
- vous êtes **en conformité avec la loi de février 2005** (décret d'application en cours).

Quelques chiffres

- 13.4 % de la population souffre de déficiences motrices*
- 7 % est titulaire d'un taux d'incapacité*
- 12 % déclare recourir à une aide technique dans la vie de tous les jours*
- 6 % de la population masculine est atteinte d'une forme de daltonisme
- près de 8 % des navigateurs ont la fonction Javascript désactivée (menus déroulants inutilisables)
- plus de 2,5 millions de téléphones 3G (connexion Internet) ont été vendus en France (chiffre automne 2006)
- en 2006, le plus fort taux de croissance de connexion à l'Internet reporté à la tranche d'âge est celui des "seniors" : + 22 %
- 18 % des internautes utilise un navigateur permettant de modifier l'affichage des contenus à l'écran.

* Inserm : enquête HID "Handicaps Incapacités Dépendance" - 2001

Développer aujourd'hui des sites conformes et accessibles (*non-discriminants*), c'est donc s'inscrire dans une dynamique qui garantit non seulement que la **distribution du contenu informatif sera assurée** mais aussi que les outils pour y accéder resteront valides ; c'est s'engager dans une double démarche : celle, citoyenne, d'offrir à tous un accès égalitaire et celle, économique, de bénéficier d'un outil solide et polyvalent pour l'interopérabilité des médias et leurs développements futurs, conformément à la notion de **robustesse** introduite par la norme WCAG2.

Comme le disait **Tim Berners-Lee**, directeur du W3C et inventeur du World Wide Web :

"Mettre le Web et ses services à la disposition de tous les individus, quel que soit leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique, ou leurs aptitudes physiques ou mentales. L'accès à l'information et à la communication est un droit universel. Le web est devenu un média majeur, et il se doit d'être accessible à tous sans discrimination. Concevoir dans le cadre du "design for all" ("conception pour tous"), c'est anticiper sur les usages, répondre à une logique de développement durable et surtout, utiliser la technologie dans le respect des individualités."

C'est la démarche dans laquelle nous sommes engagés
et à laquelle nous vous invitons à participer.

5. Web 2.0 : un web pour demain ?

Certains d'entre vous ont peut-être déjà entendu parler de ce nouveau concept de la galaxie Internet : le web 2.0... Est-ce une nouvelle révolution à venir ou, plus prosaïquement, un énième produit web-marketing ? Un peu des deux.

L'idée générale de web 2.0 est de faire du web autre chose que cet espace de consultation de contenus tel que nous le connaissons aujourd'hui et d'en faire une sorte de « desktop virtuel » collectif où trouver des applications à partager, des espaces collaboratifs, des interactivités nouvelles entre utilisateurs, etc... d'où ces initiatives de type Foaf, réseaux sociaux, micro-formats et autres Wikis. De ce point de vue le « concept » web 2.0 est une **modélisation des principes du web non-discriminant** : l'utilisateur est remis au centre du schéma de communication.

Dans le cadre de nos développements nous avons créé un certain nombre de modules autonomes conçus comme des briques à ajouter. Ces modules apportent des fonctionnalités interactives supplémentaires.

Quelques exemples :

Module Boutique en ligne

Une solution complète et sécurisée de paiement pas CB.

Module Edition collaborative de textes en ligne

Vous mettez un texte en ligne sur le site et toute personne autorisée peut y apporter en direct des modifications. En tant qu'administrateur vous pouvez tracer l'historique, savoir qui, quand et quelles modifications ont été apportées.

Module Edition de PDF en ligne

Vous mettez en ligne un contenu (fiches techniques par exemple). Tout utilisateur peut soit les consulter en ligne, soit les télécharger en PDF : le module opère la conversion à la demande.

Module CSS d'impression

Imprimer une page web est problématique : on imprime des informations inutiles (images, menus, etc.) gourmandes en papier, en encre et en énergie. Dans notre démarche d'implication pour un web humaniste, écologique et citoyen nous avons conçu un module d'impression qui n'imprime que le contenu pertinent en noir et blanc :

- économie de papier, d'encre, de matériel et d'énergie
- clarté du message accrue

Module CMS de gestion de contenu (*Content Management System*)

Grâce à une interface personnalisée vous pouvez en tant qu'administrateur (accès sécurisé par login + mot de passe) gérer tout ou partie de votre site web :

- ajout, modification et suppression d'objets dans les pages (textes, photos, documents PDF, etc.)
- ajout ou suppression de pages complètes avec actualisation des menus en direct
- gestion des comptes utilisateurs (autoriser ou interdire certains accès à certaines pages du site)
- possibilité de modifier l'aspect du site (accès à des fonctionnalités CSS d'interfaçage)
- etc.

Note : les options CMS peuvent être choisies indépendamment les unes des autres. Nous construisons également des options à la demande, en fonction des besoins évalués.

Module Interactifs

De type forums (asynchrones) ou tchats (synchrones)

Module Visioconférences

Interface permettant la visioconférence entre participants

Module RSS / Atom

Gestion de flux de distribution et agrégation d'informations.

Module Flickr

Microformats de référencement d'images, de vidéos, etc

Module Interfaces web 2.0

Un autre module permet à tout utilisateur de choisir la présentation du site qui lui convient. Ce module est divisé en commandes autonomes, indépendantes les unes des autres :

- possibilité de choisir la taille du site à l'écran
- possibilité de choisir la position du site dans la page
- possibilité de choisir les couleurs des «objets» de la page (fond, pavés, encarts, etc...)
- possibilité de choisir la taille et/ou la teinte des textes (page plus ou moins contrastée)
- possibilité de choisir l'alignement des textes, leur style, etc.
- possibilité de choisir ou trier la position des éléments (menus, blocs textes, etc)

Tous les paramètres personnels de l'utilisateur sont mémorisés ; lorsqu'il revient sur le site, il retrouve son interface personnalisée.

*Note : les fonctionnalités placées au cœur du projet **Interfaces web 2.0** sont encore "confidentielles" et à utiliser avec parcimonie au sens où elles pourraient dérouter l'utilisateur et heurter ses habitudes de consultation. Elles représentent probablement à terme le devenir du web, mais ne sont à envisager actuellement qu'en direction de publics extrêmement spécifiques, fortement impégnés de "culture web" et très demandeurs d'expériences nouvelles en ergonomie et usabilité du média..*

Découvrez une partie des possibilités modulaires
sur www.vol-de-nuit.net.

6. Quelques références

FNCCR (2007)

La Fédération nationale des Concessionnaires et Régies (Paris) nous a retenu pour réaliser son site et développer les fonctionnalités interactives : forums, édition collaborative de documents en ligne, gestion commune des news, etc.

INSA (2006)

L'Institut national des Sciences appliquées (Strasbourg) nous confié la réalisation de sa nouvelle charte graphique en respect des règles de l'accessibilité.

Caisse d'Epargne (2006)

La Caisse d'Epargne (Paris) nous a retenu pour réaliser un audit complet d'accessibilité de son portail national.

Région Alsace (2005-2006)

La Région Alsace nous a confié la réalisation de la charte graphique de son nouveau site dans le respect des règles de l'accessibilité.

Ademe Alsace (2000-2007)

Depuis 7 ans nous avons en charge le développement du site de la Délégation régionale de l'Ademe, réalisé en conformité totale avec les différentes recommandations nationales et internationales (W3C, WAI, UWEM, DGME, Accessiweb).

ULP (1999-2005)

L'Université Louis Pasteur (Strasbourg) nous a confié le développement de son site-portail en 1999. Depuis nous avons réalisé différents sites spécifiques relevant du département Sciences et Culture : AlsaSciences, Espèces à suivre, Centre de documentation, SCD, etc.

A consulter pour aller plus loin :

Tous ces concepts sont exposés en détail et exemples à l'appui sur notre site :

<http://www.vol-de-nuit.net>

Nous avons développé en partenariat avec **11h59** à Dinard en Bretagne une offre Internet spécifiquement destinée aux communes et administrations, expliquant point par point les principes de l'accessibilité :

<http://www.accessimairies.net>